

Tarif forfaitaire

Patrimoine en CHF ou c/valeur en monnaie étrangère ¹	Types de mandats CHF ou EUR		
	Sécurité	Défensif	Offensif
Minimum (= 200'000.–)	2'200.–	2'800.–	3'400.–
de 200'000.– à 750'000.–	1.10%	1.40%	1.70%
de 750'001.– à 1'250'000.–	1.10%	1.35%	1.65%
de 1'250'001.– à 2'500'000.–	1.05%	1.30%	1.60%
de 2'500'001.– à 5'000'000.–	1.05%	1.25%	1.55%
dès 5'000'001.–	1.00%	1.20%	1.50%

¹ Le patrimoine comprend les valeurs sous dépôt-titres et le(s) compte(s) y rattaché(s)

Majoration de 0.20% pour restrictions de gestion ou clauses particulières

Facturation :

- Trimestrielle. Pour les clients domiciliés en Suisse, la TVA est facturée en sus.
- La facturation à la fin de l'année civile indiquera les montants déductibles des impôts cantonaux et /ou fédéraux sur le revenu.
- En cas d'annulation, la commission pour le forfait est due pour tout le trimestre en cours. La banque se réserve le droit de prélever les frais liés à la constitution du portefeuille (frais par ligne) si le mandat a été résilié dans un délai inférieur à 1 an depuis sa conclusion.
- La banque se réserve le droit de modifier les taux des forfaits en tout temps avec préavis pour le trimestre suivant. Ce forfait est indissociable du mandat de gestion *BCVs Active Portfolio* et il ne prend fin qu'avec l'annulation simultanée dudit mandat de gestion.
- Les tarifs calculés ci-dessus tiennent compte d'éventuelles commissions et rétrocessions ou autres prestations reçues par la banque de tiers. Ces commissions et rétrocessions sont déjà incorporées aux prix des produits et ne sont pas répercutées sur le client. La banque en est donc la bénéficiaire et le client renonce expressément à se faire verser une éventuelle rémunération.

Conditions de vente

Prestations incluses	Frais inclus dans le forfait	Frais exclus du forfait, facturés en sus
Dépôt-titres	<ul style="list-style-type: none"> • Commission de gestion • Frais d'administration du dépôt-titres • Courtages (y.c. frais forfaitaires) • Commissions de souscription et de rachat de fonds de placement 	<ul style="list-style-type: none"> • Frais d'établissement des relevés fiscaux avec revenus • Autres frais de transactions • Timbre fédéral • Taxe de bourse
Comptes rattachés au dépôt-titres	<ul style="list-style-type: none"> • Frais de bouclage de ces comptes 	<ul style="list-style-type: none"> • Frais de transferts • Frais sur cartes de crédit • Intérêts débiteurs • Impôts anticipés • Opérations en billets sur compte en devise de la même monnaie (agio) • Achat, vente et remise de chèques
Prestation numérique	Taxe numérique	
Correspondance « Banque restante »	Taxe correspondance à disposition	

Prestations obligatoires

Dépôt-titres et compte courant ou compte privé en CHF et/ou monnaie étrangère, mandat de gestion se référant au mandat *BCVs Active Portfolio*